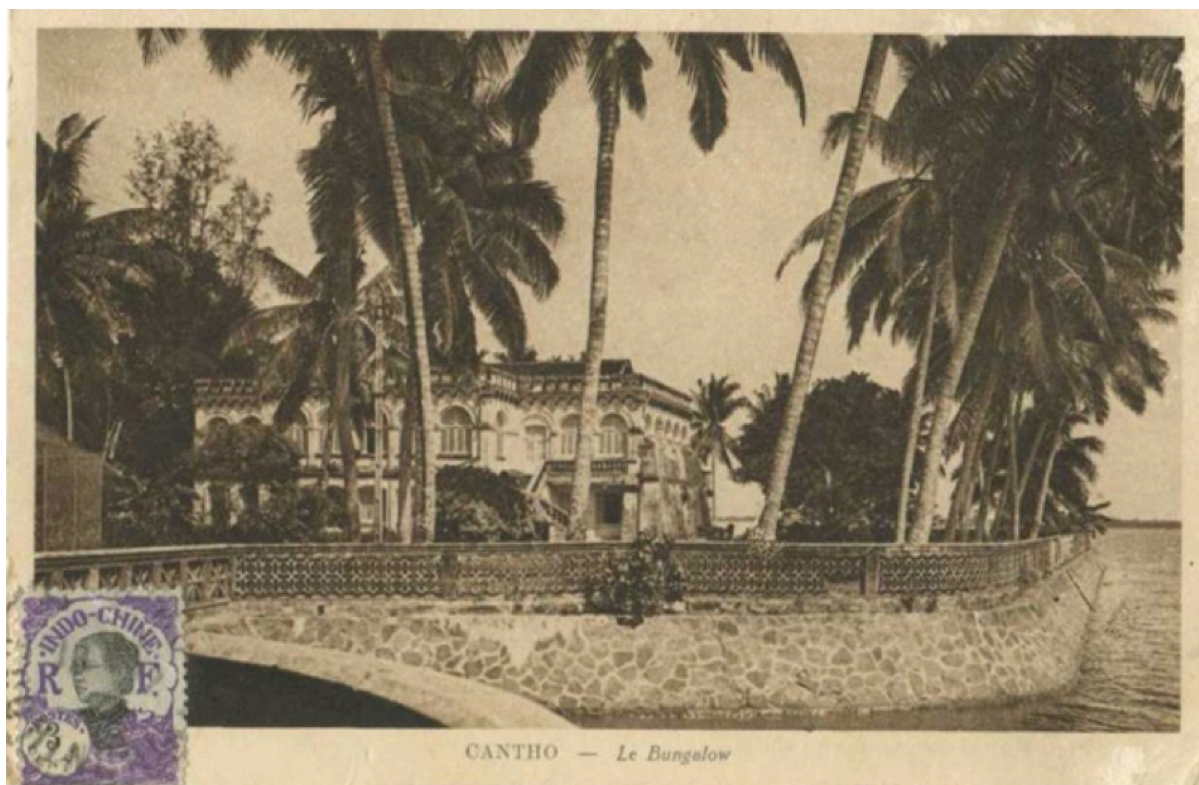


LE BUNGALOW ¹, Cantho



Ce n'est pas la demeure d'un riche riziculteur mais un hôtel construit par l'administration

14.

Cantho. — Logement pour le chef du Bureau de la colonisation
(part contributive de la colonie, 1^{re} annuité).

Rapport de l'Ingénieur en chef

Crédit demande, 6.000 \$

Procès-verbaux du Conseil colonial de Cochinchine

Séance du 15 septembre 1908

Le chef du bureau de la colonisation, à Cantho, est actuellement logé au blockhaus, transformé en bungalow, et il occupe l'appartement destiné au Cercle-Bibliothèque du poste. C'est une situation qui ne peut durer et M. l'Administrateur de Cantho insiste pour que l'on construise un logement au chef du Bureau de la colonisation.

La part contributive de la Colonie (1^{re} annuité) à prévoir pour la construction de ce logement est évaluée à 6.000 piastres.

Il y a donc lieu d'inscrire un crédit de pareille somme au budget de 1909.

L'Ingénieur en chef des Travaux publics de la Cochinchine,
POUYANNE.

¹ Maison de passage construite par l'Administration sur le modèle interventionniste du Siam et du Japon, et donnée en gérance à des personnes privées subventionnées.

Vu et soumis au Conseil colonial.
Le lieutenant-gouverneur p. i.,
E. OUTREY.

Adopté.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 164)

DELHOM, gérant du bungalow à Can-tho.

ADRESSES COMMERCIALES ALPHABÉTIQUES

PROVINCES DE LA COCHINCHINE
EUROPÉENS

(*Annuaire général de l'Indochine frse*, 1922, p. 158)

FIGLI (François)
Gérant du bungalow à Can-tho.

CHEZ NOS CONFRÈRES

Les bungalows de Cochinchine

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 18 mai 1924)

Cantho a un bungalow modèle, admirablement situé à l'embouchure du rach Cantho. Les salles de restaurant, et de café sont vastes, mais ce bungalow, admirablement tenu par M. Figli, ne compte malheureusement que 5 chambres et, bien souvent, le voyageur est obligé d'aller se réfugier à l'Hôtel de l'Ouest, moins confortable.

Indochine

LISTE DES ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS DE LA COCHINCHINE

pour l'année 1924

(*Les Cahiers coloniaux*, 22 octobre 1924, p. 676)

Figli (Théobald François), gérant de bungalow, Cantho.

PROVINCE DE BAC-LIÊU

Chef-lieu : Bac-liêu.

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1925, p. I-97)

FIGLI, Théobald-François, gérant du bungalow, Cantho-ville.

L'inauguration du nouvel immeuble du Syndicat agricole de Cantho

(*L'Écho annamite*, 26 août 1929)

[...] Après une visite sommaire de la ville, on arrive au bungalow, où un banquet est servi. [...]

SAIGON
Prochains départs
(*L'Avenir du Tonkin*, 27 janvier 1930)

Nous apprenons que M. Figli, le très sympathique et populaire directeur des bungalows de l'Ouest, compte se retirer définitivement en Fiance après une carrière coloniale de près de 25 ans. Il serait remplacé à Cantho par notre ami M. Maestracci, actuellement propriétaire de l'[Hôtel du Grand Balcon](#).

Cantho
Chaude ou fausse alerte ?
par LIEU-SANH-HO,
métis Triêu-châu - Giao-chi de naissance,
sacré français par décret présidentiel,
citoyen français à la noix de coco
(*L'Écho annamite*, 8 mars 1930)

Le lieutenant de gendarmerie de Cantho, M. Le Bègue, informa la population européenne du poste qu'une attaque devait avoir lieu contre elle. Hommes, femmes, enfants étaient réunis au Bungalow où les Européens, à tour de rôle, se tinrent aux aguets.

À 1 heure du matin, cependant, l'alerte passa, tout rentra dans le calme. Le lendemain, des coolies de l'Usine électrique, soupçonnés comme étant des meneurs, furent arrêtés.

Telle est, brièvement résumée, la nouvelle donnée le 4 mars dernier que [la *Dépêche* (Lachevrotière)], seul de tous les quotidiens saïgonnais de langue française, a relatée en première page, sous le titre de : « Une chaude alerte à Cantho ».

Nous avons reçu un communiqué du Gouvernement, émanant de l'Administration provinciale de Cantho et confirmant, en plusieurs points, les assertions du quotidien de la rue Vannier.

Serait-il donc vrai que le communisme sévit actuellement dans les provinces après avoir donné la frousse aux habitants de Saigon et Cholon ?

Toujours est-il que les communistes — si communistes il y a — se trompent, volontairement, en prenant le 1^{er} mars pour le 1^{er} avril et qu'ils voudraient, simplement, réserver une toute petite surprise à leurs semblables ? Quoiqu'il en soit, c'est là une bien drôle plaisanterie qui ne plaît à personne. « Ça m'a donné le frisson et j'ai encore froid dans le dos ! » m'a avoué notre petit camarade français que nous avons rencontré, l'autre soir, dans un bar.

Mais revenons à la chaude alerte annoncée par la *Dépêche*. De source certaine, nous savons qu'il existe, à Cantho, près de 100 Européens, français d'origine, de l'Inde et annamites, naturalisés, sans compter leur femmes et enfants. Aussi, nous étonnons-nous de ne voir mentionner, dans la *Dépêche*, qu'une dizaine de noms d'Européens du poste, sur une centaine précitée, et parmi lesquels on ne figure aucun nom d'Annamites naturalisés, ni même ceux de MM. Esquivillon et Leray, qui sont pourtant

les chefs de la Province. Est-ce intentionnellement que le correspondant de Cantho de notre confrère a écarté les noms des Annamites, citoyens français, ou est-ce qu'il estime, par hasard, que, dans la lutte anticommuniste, les droits de citoyen français doivent être primés par la couleur de la peau du type ? Ils sont français de droit, ces *bouzous* d'Annamites mais ils sont annamites de naissance et leurs compatriotes communistes sauront les épargner dans la tuerie. C'est peut-être à ce lugubre raisonnement que s'est livré le correspondant de la *Dépêche* lorsqu'il rédigeait son entrefilet : « une chaude alerte ».

Lorsqu'il s'agit de défendre la Mère Patrie, tous les Annamites, qu'ils soient naturalisés ou non, sont enfants de la grande France, mais quand il s'agit de défendre, individuellement, la peau de chacun des Français, les Annamites naturalisés et les Français de l'Inde sont écartés ou, plutôt, livrés à la boucherie !!!

Les Tu, les Khuê, les Trong, les Thuân, les Câm, les Thuc — pour ne citer que quelques Annamites citoyens français, habitant la ville de Cantho — sont donc tous morts pour qu'on ne pense pas à leur peau qui vaut aussi chère que celle des Français par sang ??? Et leurs femmes, et leurs gosses ? La vie de ceux-ci n'est-elle donc pas aussi sacrée que celle de la famille Scéo [sic : Scée ?], par exemple ?

Nous devons avouer que nous ne comprenons rien dans toute cette histoire de communisme, de révolution, et de Moscou. On l'entend, à tout bout de champ, à propos de tout. On finit par l'attribuer à la malignité de certains de ses semblables qui n'ont certainement, pas d'autres choses à faire que de semer la terreur — blanche, noire ou rouge — parmi la masse des Annamites illettrés qui ne comprennent goutte de ce qui se passe ou doit se passer.

Nous estimons en nos âme et conscience, que les Annamites, citoyens français, ont droit, comme tout Français, à la défense de leur vie et que, ce n'est pas, parce qu'ils ont la peau jaune, comme leurs frères de race, que les autorités les laissent à la proie des disciples de Moscou ! On est français ou on ne l'est pas ! De deux choses l'une: soit que l'Annamite naturalisé possède TOUS ses droits, sois qu'il ne possède RIEN ! Dans ce dernier cas, nous aurions, de beaucoup, préféré garder notre statut personnel qui est celui de nos pères et de la majorité de nos compatriotes annamites par sang ou de sang mélangé.

Au 11^e Colonial, personne n'a osé nous traiter d'anti-français. Dans le civil, nous défions un Français authentique de nous honorer de ce qualificatif qui équivaut à celui de *Boche* adressé à un Alsacien ou un Lorrain d'après-guerre.

Nous sommes anti-français parce que nous revendiquons nos droits de citoyen français ?

Nous sommes anti-français parce que nous avons l'habitude de dire brutalement les choses et d'appeler un chat, un chat, et non, une panthère ?

Trêve de plaisanterie ! et fi donc !...

Nous venons d'apprendre, à la faveur d'une indiscretion, à propos de la chaude alerte de Cantho, que les Européens du poste ont dormi, ce soir-là, chez leurs frères de race mariés pour les défendre, en cas d'attaque. Ils s'étaient, tous, donné le mot, pour ne point sortir de chez eux du coucher au lever du soleil. Quelle frousse, tout de même ! On dérange tout un camp de miliciens, [on assiège le bungalow de M. Figli](#), on ameuté toute la population, tant indigène que française, enfin on s'arme comme si on allait se livrer à une véritable tuerie ; pour une simple bagatelle qui ne peut être que le caprice de quelque esprit malin qui veut voir ses semblables faire... pipi (excusez l'expression triviale) dans leurs culottes.

Qu'y a-t-il de bien sérieux, de vrai, surtout, dans cette histoire de chaude ou de froide alerte ? Il est du devoir de l'Administration d'assurer la population et non de l'alarmer à tout propos et hors de propos. S'il y a vraiment des communistes à Cantho, qu'on leur coupe le cou ou la bouche pour les empêcher de propager, dans les milieux sains, leurs idées noires et funestes. Qu'on fasse ça, une fois pour toute, mais, de grâce, qu'on

n'alarme point les indigènes, honnêtes et laborieux, sur simple lettre anonyme ou sur simple mouchardage d'indicateur de la Sûreté, de l'espèce de Sang, *alias* Tam Théo.

Qu'on arrête les vrais coupables, mais qu'on ne s'amuse point à enfermer les innocents, quitte à ceux-ci de prouver, après, leur non-culpabilité ! Qu'on rassure la masse du peuple. Qu'on ne l'ameute point pour de stupides histoires de canard à 36 pattes !!!

Procès-verbaux du Conseil colonial de Cochinchine
Séance du 18 septembre 1931

M. LABASTE. — [...] Je me permets d'attirer son attention sur la misère actuelle des tenanciers de bungalows dans l'Ouest [Baclieu, Soctrang]. [...] Ne vous serait-il pas possible [...] d'interpréter les contrats [...] ?

M. LE GOUVERNEUR. — [...] Il y a une règle impérative, les contrats passés font la loi des parties [...].

M. DE LACHEVROTIÈRE. — Est ce que les soumissionnaires évincés ne pourraient pas protester ?

M. LE GOUVERNEUR. — Certainement. La grosse difficulté c'est la protestation de ceux qui sont venus soumissionner et qui, au lieu d'offrir une redevance à l'Administration, ont demandé une subvention. [...]

M. DE LACHEVROTIÈRE. — J'en connais un au moins, Figli, qui protesterait. [...]

Annuaire général de l'Indochine, 1933, p. 444 :

Bungalow — Cantho (Cochinchine) .

Dir. : Maestracci (Hôtel des Nations, Saïgon).

COCHINCHINE

SAIGON

(*L'Avenir du Tonkin, 18 août 1936*)

Le retour du « roi des bungalows ». — Notre ami Figli va revenir à Saïgon, en compagnie de son fis et de sa belle-fille et sera parmi nous à la fin de ce mois, nous annoncent une lettre qui nous parvient de Paris.

Le « roi des bungalows » s'est, en effet, embarqué sur le *Chenonceaux* qui est attendu dans notre port vers fin août.

À vrai dire, il manquait quelque chose à Saïgon depuis le départ de notre ami Figli.

Celui-ci avait bien dit qu'il rentrait définitivement, qu'il faisait ses adieux à la belle Cochinchine, mais, au fond du cœur, nous ne pouvions y croire.

Même à Paris, le « roi des bungalows » se languissait, Saïgon lui manquait, et il se laissa certainement faire une douce violence quand son fils lui proposa de prendre le même bateau que lui. |

Pour notre part, nous sommes heureux de cette décision et nous adressons à notre ami Figli et à sa famille notre plus cordiale bienvenue. (*La Dépêche*)
